



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Une formation sur mesure pour les ouvriers du tram de Liège

Ce mercredi 24 avril, le Forem et le Centre de compétence Construfarm organisent pour l'entreprise Colas les premières formations « Coup de poing pénuries » visant à former les futurs ouvriers du tram de Liège. 179 demandeurs d'emploi s'étaient inscrits à la séance d'information dans l'espoir de décrocher l'un des 20 postes d'ouvrier de voirie proposés par la société Colas pour la réalisation du tram de Liège. 26 stagiaires viennent d'entrer en formation.

Le métier d'ouvrier de voirie fait partie de la liste des 88 fonctions critiques (dont 55 métiers en pénurie) enregistrées en Wallonie. Dans le but de lutter contre ces problèmes de main-d'œuvre, le Forem propose 131 formations pour ces jobs. Afin de renforcer l'arsenal de mesures mis en place pour lutter contre les pénuries, les entreprises qui recherchent au minimum 8 personnes pour un même métier peuvent bénéficier d'une formation sur mesure. Organisée par le Forem, la formation se déroule également au sein de l'entreprise, ce qui permet aux futures recrues d'être directement opérationnelles.

Des besoins de main d'œuvre importants

Le tram de Liège est un projet colossal pour la principauté mais aussi pour la société Colas. En plus de concevoir et de réaliser les 12 km de voies ferrées, celle-ci devra construire les stations, les bâtiments et ouvrages d'art ainsi que des aménagements urbains du projet, incluant 240 000 m² d'espaces connexes favorisant la mobilité douce, pour un montant de 266 millions d'euros. Pour réaliser ce tour de force endéans les trois ans, Colas va donc devoir renforcer ses équipes de plus ou moins 70 personnes. En plus des ouvriers de voirie, elle recherche également des conducteurs d'engins de chantier, des soudeurs.

Les travaux pour le tram de Liège devant débuter en septembre, Colas et le Forem viennent de lancer la formation de deux groupes de stagiaires. Un programme de formation de 100 jours a été prévu dont une partie se déroulera au sein même de l'entreprise Colas Sud-Est à Crisnée ou sur les chantiers dans lesquels l'entreprise est active. La formation comprend entre autres la signalisation du site, la lecture de plans, les revêtements de trottoirs et de chaussées, les bordures et filets d'eau, la manutention des

Contact

Le Forem – Communication corporate
Thierry Ney – Directeur Communication
corporate et porte-parole
071/20 67 31 – 0491/72 46 16
communication.corporate@forem.be



charges et bien entendu le respect des consignes de sécurité. Les premiers ouvriers qualifiés sortiront de formation dès septembre.

« La recherche de bons candidats pour le tram de Liège est un vrai challenge face à une concurrence importante entre les entreprises. Nous devons donc montrer nos atouts de société liégeoise bénéficiant du *know how* d'un groupe international et, en particulier, notre capacité à former en partenariat avec tous les acteurs régionaux », déclare Thierry Mertens, directeur des Ressources humaines chez Colas Belgium.

À qui s'adressent les formations « Coup de poing pénuries »

Pour pouvoir lancer une formation Coup de poing pénuries, les entreprises doivent respecter plusieurs conditions : l'entreprise doit, seule ou en s'associant à d'autres entreprises, rechercher au minimum 8 personnes pour un même métier et s'engager à recruter au moins 80 % des demandeurs d'emploi formés avec succès.



Ce type d'action présente plusieurs avantages pour les entreprises. Le premier est évidemment celui d'avoir l'assurance de recruter du personnel compétent et formé selon ses propres besoins. De plus, elles sont impliquées en amont et tout au long du processus de formation de leurs futurs travailleurs, jusqu'à l'engagement. Le coût de la formation n'étant pas supporté par les entreprises, ce point représente un autre avantage important.

Depuis le lancement des formations « Coup de poing pénuries », le Forem a reçu 41 demandes émanant d'entreprises.

Les entreprises qui souhaitent organiser une formation Coup de poing pénuries doivent contacter les Services aux entreprises du Forem via leur conseiller ou le 0800/93.946, ou encore via leur fédération sectorielle.